



Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 29 juin 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie la Haute Représentante aux Affaires de désarmement Madame Izumi Nakamitsu pour son intervention. Nous avons également pris note des autres présentations.

Je me concentrerai aujourd'hui sur trois points principaux :

Premièrement, la Suisse condamne fermement l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Nous rejetons toute tentative de justifier et de déformer la responsabilité de cet acte ainsi que ses conséquences. Par celui-ci, la Russie viole gravement le droit international, notamment l'interdiction du recours à la force inscrite dans l'article 2 de la Charte des Nations unies. L'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Deuxièmement, plusieurs résolutions de ce Conseil interdisent les livraisons d'armes en provenance de certains pays. De telles livraisons, ainsi que l'utilisation de ces armes pour des attaques ciblées contre des infrastructures civiles, constituent des violations multiples du droit international. Nous appelons tous les États à respecter leurs obligations, y compris les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité. Nous regrettons le lourd tribut payé par la population civile dans cette guerre. La Suisse appelle au strict respect du droit international humanitaire. Dans la conduite des hostilités, les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution doivent être respectés. Nous condamnons toute attaque menée en violation de ces principes et réaffirmons que les responsables de tels actes doivent être traduits en justice et que les victimes doivent recevoir le soutien nécessaire pour leur réhabilitation physique, mentale, sociale et économique.

Troisièmement, avec la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale nous disposons d'une base largement étayée pour une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. Nous saluons les efforts diplomatiques qui sont poursuivis en accord avec ces principes.

Monsieur le Président,

Cette guerre engendre une immense souffrance pour la population civile en Ukraine, et accroît l'instabilité dans le monde, avec des conséquences imprévisibles, également en Russie. Nous

rappelons ici notre inquiétude quant à l'intention de déployer des armes nucléaires au Bélarus. Pour qu'une solution diplomatique puisse être poursuivie, nous appelons la Russie – une fois de plus – à entamer une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai les troupes du territoire ukrainien.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr President,

I thank the High Representative for Disarmament Affairs, Ms Izumi Nakamitsu, for her presentation. We have also taken note of the other presentations.

I will focus on three main points today:

First, Switzerland firmly condemns Russia's military aggression against Ukraine. We reject all attempts to justify and distort responsibility for this act and its consequences. With this act, Russia seriously violates international law, in particular the prohibition of the use of force enshrined in Article 2 of the United Nations Charter. Ukraine has the right to ensure its security and defend its territorial integrity and sovereignty.

Second, several Council resolutions prohibit arms transfers originating from certain countries. Such transfers, and the use of these weapons for targeted attacks on civilian infrastructure, constitute multiple violations of international law. We call on all States to respect their obligations, including the relevant Security Council resolutions. We regret the heavy toll paid by the civilian population in this war. Switzerland calls for strict compliance with international humanitarian law. In the conduct of hostilities, the principles of distinction, proportionality and precaution must be respected. We condemn any attack carried out in violation of these principles, and reaffirm that those responsible for such acts must be brought to justice, and that victims must receive the necessary support for their physical, mental, social and economic rehabilitation.

Third, with General Assembly resolution ES-11/6 we have a broadly supported basis for a comprehensive, just and lasting peace in Ukraine, in accordance with the principles of the United Nations Charter. We welcome diplomatic efforts that are being pursued in line with these principles.

Mr President,

This war is causing immense suffering for the civilian population in Ukraine and increasing instability throughout the world, with unforeseeable consequences, including in Russia. We reiterate our concern about the intention to deploy nuclear weapons in Belarus. In order that a diplomatic solution can be pursued, we call on Russia - once again - to de-escalate the situation, cease all combat operations and withdraw its troops from Ukrainian territory without delay.

I thank you.